

# Rapport annuel de mise en œuvre FEDER-FSE 2015

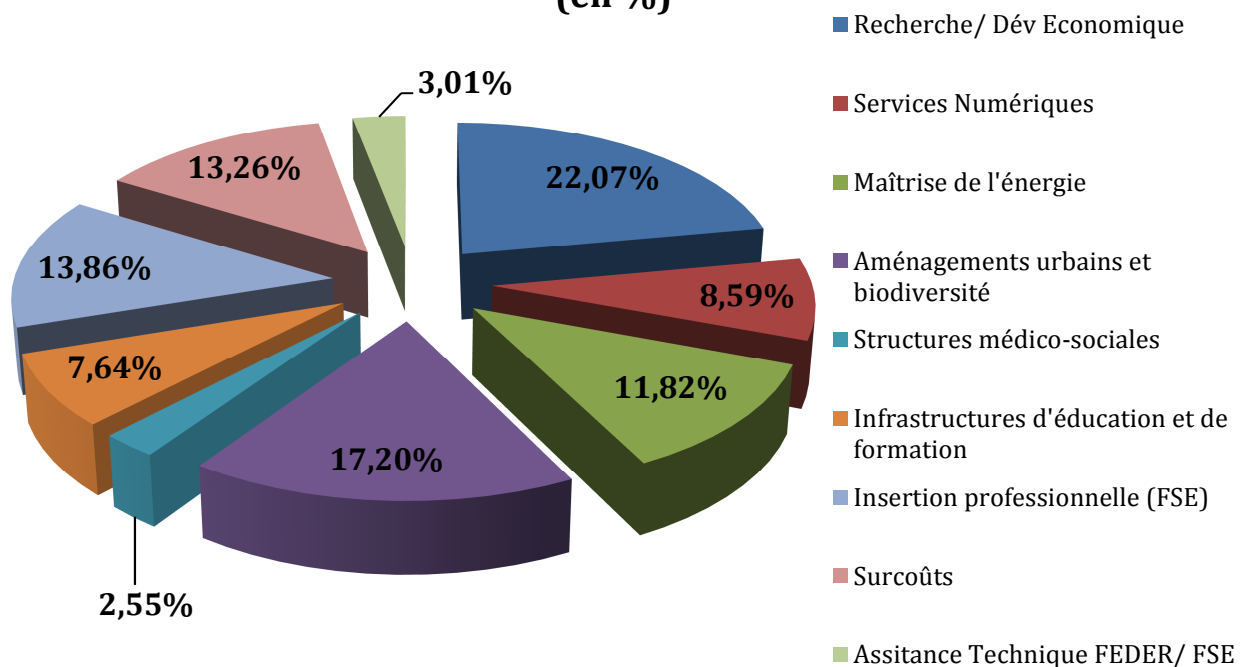
## ANNEXE 1 : RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

## Rappel

En vertu de l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) no 1303/2013, un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens est mis à la disposition du public. Il présente le contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Le programme FEDER-FSE 2014-2020 est structuré en 10 axes. Ces derniers déterminent sa stratégie en fonction d'objectifs spécifiques (OS) qui caractérisent les priorités d'investissement.

### Répartition des financements du PO FEDER/ FSE par axe (en %)

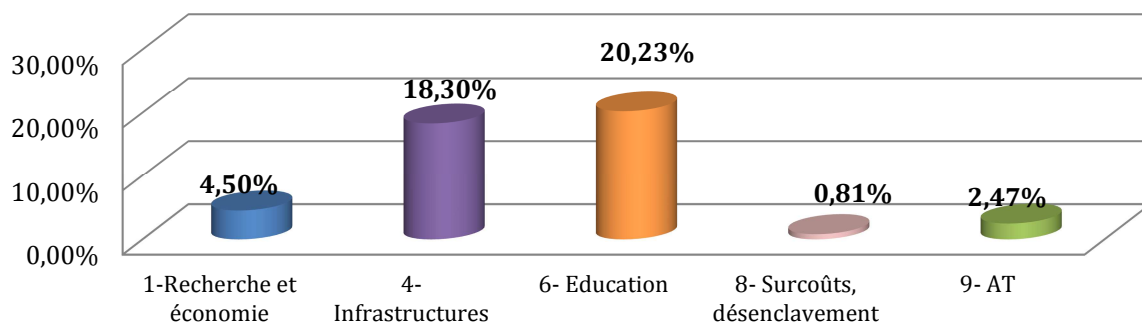


## Etat d'avancement de la programmation au 31 décembre 2015

La maquette du Programme opérationnel (PO) du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) couplé au Fonds Social européen (FSE) pour la Guyane s'élève à 392,48M€. Au 31 décembre 2015, la maquette a été programmée à hauteur de 23,03M€ au fil de l'eau, pour un coût total programmé de 76,52M€. Ce qui représente environ 6% en part FEDER.

Deux axes se démarquent avec une assez bonne programmation : il s'agit des axes 4 (Aménagement) et 6 (Education); ils ont été consommés respectivement à 18,3% et 20,2% de FEDER.

### Avancement de la programmation en par UE par rapport à la maquette (%)



Les nombreux dossiers instruits dans les domaines de l'eau potable, l'assainissement et des infrastructures s'expliquent par les fortes attentes de la population, liées aux besoins importants en matière de développement.

Par ailleurs, en ce qui concerne le scolaire, les dossiers déjà instruits font soit partie de la liste prédéfinies avec l'ensemble des acteurs, notamment du rectorat ou alors sont issus de la continuité de la programmation précédente (ex : restaurant universitaire).

L'axe 8 relatifs aux surcoûts n'a pas été encore consommé du fait d'un problème lié au régime d'aide du Port. L'aide au fret sera lancée officiellement en mai 2016.

Quant à l'objectif spécifique (OS) 15 qui concerne le désenclavement, le financement des aérodromes tel que prévu par le programme, est toujours en attente de la finalisation du Programme Pluri annuel d'Investissement de la CTG.

Enfin, la programmation sur les autres axes est ponctuée d'Appels à Manifestation d'intérêt (AMI) et Appels à projet (AAP), lancés progressivement, conformément aux attentes de la Commission Européenne. Ils impliquent des délais plus longs, mais permettent non seulement, une visibilité et un pilotage sur la consommation de l'enveloppe mais également une meilleure analyse et concurrence des projets en fonction des besoins du territoire.

Ainsi, depuis le début de la programmation, 3 AMI ont déjà été lancés en 2015 :

- AMI « Hébergement touristique et zones de bivouac en Guyane » ;
- AMI « Aides aux entreprises » ;
- AMI « Recherche en Guyane ».

Par ailleurs, des points d'information et d'accompagnement sont effectués avec les porteurs retenus au titre des AMI afin d'apprécier l'état d'avancement de leurs projets.

## Grands projets

Le grand projet fléché sur le programme FEDER-FSE (OS7) concerne le Transport en commun en site propre (TCSP). En ce début de programmation, mis à part de légères modifications du tracé du bus, il n'y a pas eu de modification majeure du projet.

Le plan financier du grand projet est maintenu à un CT de 144,2M€, qui comprend une part Etat de 20,1M€ et une part FEDER pré fléchée d'environ 40M€.

Par ailleurs, il faut tout de même noter que le TCSP a pris un peu de retard et devrait débuter fin 2018, avec une fin estimée en 2021.

## Bilan des évaluations mises en œuvre

Des évaluations ex post portant sur les PO 2007- 2013 ont pu s'avérer utiles pour le lancement de la programmation 2014- 2020.

C'est le cas notamment de ***l'évaluation ex post de la communication***, visant à faire le bilan des actions d'information et de publicité des PO en Guyane et à analyser leur impact sur le grand public.

En guise de recommandation, l'étude préconise que la communication liée aux fonds européens mette davantage en avant les réalisations et les démarches à effectuer pour bénéficier des fonds.

En effet, les Guyanais exprimaient un avis plutôt optimistes sur la perspective d'une gestion des fonds européens par la future (à l'époque) collectivité territoriale de Guyane, en espérant une meilleure information des porteurs de projet et une meilleure accessibilité des fonds à l'ensemble des Guyanais.

Aucune évaluation pour cette nouvelle programmation n'a été réalisée au 31 décembre 2015.